

**MJC Sans Souci**  
36 avenue Lacassagne  
69003 LYON

**Procès-Verbal**  
**Conseil d'Administration « MJC Sans Souci »**  
**du 31 Mai 2023**

Le 31 Mai 2023, les administrateurs de l'association « **MJC Sans Souci** » se sont réunis, au Château Sans Souci, 36 avenue Lacassagne Lyon 3<sup>ème</sup> suite à la convocation envoyée par email le 21 Mai 2023.  
La séance a été ouverte à 20h04.

**L'ordre du jour était le suivant :**

1. Approbation du PV du CA du 01 MAR 2023 (vote)
2. Point d'étape sur le projet, la communication interne et la gouvernance MJC
3. Démission du trésorier - Laurent DELACROIX et de la trésorière adjointe Corinne ZABETH
4. Election trésorier.e (vote)
5. Election trésorier.e adjoint.e (vote)
6. Tarification des activités 2023-2024 (vote)
7. Revue de la grille de priorisation pour les accueils de loisirs (vote)
8. Règlement Intérieur (vote)
9. Présentation de la liste des activités envisagées pour la saison 2023-2024
10. Bilan des vacances de Printemps (secteur enfance et jeunesse)
11. Information sur les accueils de loisirs enfance et jeunesse pour les vacances d'été 2023
12. Présence de la MJC Sans Souci au Forum des Associations en Septembre 2023
13. Projet d'évènement d'inauguration de la MJC Sans Souci
14. Points Divers

<b>Membres du CA</b>	
CASSIGNAC Serge	Présent
CAUGANT Aude	Absente excusée – Représentée par Christine Lambert
CHEVALLIER Françoise	Présente
COGERINO Christine	Absente excusée – Représentée par Christine Lambert
FERRON Antoine	Présent
GUILLERME Yves	Présent
GUYOT Christine	Présente
HURAUULT Marie-Emmanuelle	Présente
JIMENEZ-MONTES Fabrice	Présent
LAMBERT Christine	Présente
LAURENT Nina	Absente non excusée
MILLAUD Aurélien	Présent
PLANTEGENET Annabelle	Présente
SAZBO Cédric	Absent excusé – Représenté par Aurélien Millaud
TROGI Angéline	Présente
<b>Personnel de la MJC (non votant)</b>	
KHELAIFIA Hakim	Présent
<b>Autres participants (non votants)</b>	
BENICHOU Nadia	Absente
RECAMIER Philomène	Absente

**1. Approbation du Compte rendu du CA du 01/03/2023 (vote)**

Pour	Abstention	Contre
11	0	0

**Approbation du Compte- Rendu à l'unanimité**

Arrivée de Christine Lambert (atelier à la ville de Lyon pour la MJC).

## 2. Point d'étape sur le projet, la communication interne et la gouvernance MJC

### Points positifs

- Reprise ALAE positive. 2 départs
- Retour de partenariats associatifs qui se passent bien (Pennonage Baraban notamment)
- Lancement accueil loisirs avec 48 enfants maximum. 30 inscrits sur la première période
- Envisage 68 enfants sur les mercredis comme pour les vacances scolaires: 32 enfants de 3-5 ans et 36 enfants de 6-10 ans
- Bon retour de la gardienne de Montbrillant sur l'organisation des vacances
- Secteur jeune a bien démarré sur les mercredis et les vacances scolaires (taux encadrement 1 pour 12), généralement 10 à 12 jeunes (plutôt 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup>)
  - A terme possibilité de recrutement
  - Dispositif jeunes pour les 14 – 17 ans de la CAF.
  - A terme, possibilité de scinder en deux groupes 11 – 13 ans et 14 – 17 ans
- Faire un sondage en fin de saison pour avoir les points positifs à conserver et les points à améliorer
- 125 adhérents différents
- Pas de démission
- Pas de problème avec les APE (Association de Parents d'Élèves)

### Points négatifs et d'amélioration :

- Travaux commencés tardivement et toujours en cours
- Gestion administrative en cours d'appropriation
- Problème de fonctionnement du CA
- Questionnement sur le souhait d'engagement de chacun

### Question de Serge : comment fonctionne la Coprésidence ?

Pour mémoire, le choix d'une coprésidence s'est fait lors de l'AG constitutive. Les statuts permettent de choisir soit une présidence seule soit une coprésidence. Lors de la phase de préfiguration, une coprésidence avait été retenue puis revotée lors de la dernière AG.

Le rôle de la fonction de président est de représenter l'association, de préparer, avec le bureau et la Direction, les CA et AG. Mais aussi dans les faits, un rôle d'accompagnement, d'aide à la réflexion et d'arbitrage de la Direction.

Concrètement, aujourd'hui, les coprésidents se voient hebdomadairement avec Hakim (ils vont tenter de descendre à 1 RV par quinzaine) pour :

- Connaître les actualités (relations avec les services de la ville, problématiques financières, RH, stratégiques)
- Aider Hakim dans ses réflexions sur certains choix opérationnels (ex : solliciter un gymnase qui est déjà utilisé par une autre association, accepter tel partenariat, sous-traiter un service)
- Ils interviennent aussi régulièrement sur de l'aide opérationnelle (ex : passer des annonces et sourcer des candidatures d'animateurs ou pour la secrétaire, trouver des ATA (Animateurs Techniciens d'Activité), aider sur la gestion du site web ou sur les outils de préinscription, mettre en relation des contacts, aller aux réunions)

Ils ont aussi 1 point mensuel en compagnie de Philomène Récamier qui intervient parfois comme facilitatrice vis-à-vis de la ville sur des sujets qui traînent (travaux, finances)

Sur le papier, les deux coprésidents ont la même fonction et les mêmes responsabilités. Même s'ils ont des valeurs communes ou très proches, leurs avis divergent régulièrement sur la mise en œuvre, mais au demeurant ils sont complémentaires avec des priorités différentes ce qui permet souvent l'équilibre dans des débats respectueux et constructifs.

En termes de répartition réelle, Aurelien apporte des connaissances et compétences autour du fonctionnement RH, de l'informatique, et des flux bancaires (en l'absence de trésorier). Il est reconnu comme président au niveau des instances préfectorales car la notion de co-président n'est pas reconnue et il faut un responsable légal unique)

Christine quant à elle amène des compétences sur la santé, le social et le sport et prend en charge la représentation et la communication avec la ville, les élus, les réunions, les événements, les associations.

### Autres points émis pour faciliter la communication et l'organisation du CA :

- Rediffuser les derniers compte-rendu de CA et la dernière version des statuts
- Renouvellement de la demande de créer un espace partagé de stockage des documents du bureau/du CA. Proposition : voir s'il est possible que les documents soient accessibles sur le site de la MJC
- Communication sur ce qui se passe entre deux CA : une gazette avait été mise en place par Aurélien puis n'ayant aucun retour des administrateurs, il y a eu un découragement des rédacteurs et cela n'a pas été poursuivi. Proposition de relancer la newsletter
- Les co-présidents font remarquer qu'ils n'ont pas de remontée de certaines commissions. Chaque commission doit s'assurer qu'un compte-rendu est diffusé à minima à la direction et à la présidence après chaque séance.
- Hakim rappelle qu'il faut se laisser le temps de créer une culture associative propre à la MJC. Faire des bilans de ce qui a fonctionné/ qui peut être amélioré.
- Retour positif des réunions au sujet du projet associatif > partage des mêmes valeurs. Cohésion de l'équipe. Création de choses autour du projet associatif. Echange et découverte des administrateurs et des salariés.
  - Voir dans le futur, comment partager les réflexions de ce type de réunion pour les personnes qui n'ont pu être présentes ?

### 3. Démission du trésorier - Laurent DELACROIX et de la trésorière adjointe Corinne ZABETH

La lettre de démission de Corinne ZABETH a été projetée en séance. Les démissions sont actées par le CA.

Pour un trésorier, trouver sa place dans une telle structure n'est pas simple. Le trésorier doit aider à définir les orientations tarifaires et le budget.

### 4. Election trésorier.e (vote)

Candidature de Serge Cassignac.

Pour	Abstention	Contre
14	0	0

Serge Cassignac est élu Trésorier

### 5. Election trésorier.e adjoint.e (vote)

Candidature de Christine Guyot

Pour	Abstention	Contre
14	0	0

Christine Guyot est élue Trésorière Adjointe

### 6. Tarification des activités 2023-2024 (vote)

La commission finances a travaillé sur les activités régulières de la MJC pour la saison 2023-2024 et a proposé le système de tarification ci-dessous dépendant du Quotient Familial :

- QF1 de 0 à 400 → 40% de réduction sur tarif de base
- QF2 de 401 à 800 → 30% de réduction sur tarif de base
- QF3 de 801 à 1200 → 20% de réduction sur tarif de base
- QF4 de 1201 à 1600 → 10% de réduction sur tarif de base
- QF5 >1600 → tarif de base

Cette proposition a été soumise au vote en ligne du 28 Avril 2023 au 05 Mai 2023.

Les résultats sont les suivants

Pour	Abstention	Contre
12	4	0

La décision votée en ligne est entérinée.

Pour certaines activités, il est proposé de plafonner certains prix pour éviter d'avoir des tarifs d'activité plus chers que les autres MJC alentour. Cela ne lèserait pas les personnes des quotients familiaux inférieurs.

Le prix des activités sera communiqué en Euros et non en pourcentage pour éviter la confusion des potentiels adhérents.

Vote du système de plafonnement

Pour	Abstention	Contre
14	0	0

Ces systèmes de tarification sont validés pour la saison 2023-2024 uniquement. Une évaluation pour la saison suivante devra être faite pour valider ou ajuster les décisions.

De plus, Christine Lambert propose que soit discutée la possibilité d'ajouter deux à trois coefficients supplémentaires qui pourraient être mis en place pour l'année prochaine et éviteraient le plafonnement tout en gardant le coefficient QF1 à -40%.

Hypothèse émise pour la saison 2023-2024 : si remplissage à 80% et chacun fait une activité, cela ferait 778 adhérents.

Les inscriptions auront lieu la dernière semaine de Juin.

## 7. Revue de la grille de priorisation pour les accueils de loisirs (vote)

Suite à ces travaux, la commission enfance a proposé plusieurs modifications de la grille de priorisations pour les accueils de loisirs.

**Vote 1** : proposition de modifier le critère « Participe à une activité de la MJC » en « Participant à une activité de la MJC/A participé au centre de loisirs de la MJC »

Pour	Abstention	Contre
10	1	3

**La résolution est validée**

**Vote 2** : proposition de remettre à zéro le compteur de points lié à la participation aux activités/à la participation précédente à l'accueil de loisirs à chaque nouvelle année scolaire

Pour	Abstention	Contre
11	3	0

**La résolution est validée**

**Vote 3** : proposition de donner le même nombre de points aux enfants des écoles du secteur que le périscolaire soit géré par la MJC ou non. Cette proposition avait été émise lors du premier vote de la grille de priorisation mais refusé à l'époque. La proposition de changement intervient suite à la prise de fonction de Kevin (coordinateur enfance, non présent lors du précédent vote), de son expérience et des remontées du terrain.

Pour	Abstention	Contre
12	2	0

**La résolution est validée**

## 8. Règlement Intérieur (vote)

Une proposition de règlement intérieur a été soumise au vote du CA.

Dans l'ensemble peu de commentaires reçus :

- Assurer de donner les dates de CA et d'AG suffisamment en avance (au moins 1 mois). Décision de conserver la temporalité de convocation précisée dans les statuts et dans le règlement intérieur qui donne un délai au plus tard. L'annonce des différentes réunions pouvant se faire en amont de la convocation officielle.
- Mettre à disposition le règlement intérieur sur le site de la MJC. Ce point sera revu ultérieurement mais il n'est pas nécessaire de l'indiquer dans le règlement intérieur. Le cadre légal étant que le règlement intérieur soit disponible sur demande.

Pour	Abstention	Contre
14	0	0

## 9. Présentation de la liste des activités envisagées pour la saison 2023-2024

Cf. Documents joints

## 10. Bilan des vacances de Printemps (secteur enfance et jeunesse)

Bilan globalement positif sur les deux secteurs enfance et jeunesse avec des bons retours des parents et des enfants.

## 11. Information sur les accueils de loisirs enfance et jeunesse pour les vacances d'été 2023

Plus de demandes que de places prévues (initialement 48 places prévues), augmentation de la capacité d'accueil pour les vacances d'été

**Enfance** : 1<sup>ère</sup> semaine : 59 inscrits, 2<sup>ème</sup> semaine 56 inscrits, 3<sup>ème</sup> semaine 51 inscrits

**Jeunes** : 16 inscrits

**Séjour jeune** : peu d'inscrits (2), voir s'il est maintenu

Internal

Animations de proximité pour les secteur jeune sur la dernière semaine d'Août. Ces activités seraient hors les murs : potentiellement parc Nelson Mandela, parc du Sacré Cœur.

**12. Présence de la MJC Sans Souci au Forum des Associations en Septembre 2023**

Le forum des associations aura lieu le 16 Septembre de 08h à 17h. Besoin de volontaires pour présenter la MJC et les activités. Un planning sera établi par tranche horaire pour organiser un roulement.

**13. Projet d'évènement d'inauguration de la MJC Sans Souci**

Evoqué par la commission évènement/vie associative > à discuter plus précisément par la commission

Serge est nommé responsable de la commission évènement / vie associative en remplacement de Corinne Zabeth.

Le but de cette « inauguration » n'est pas de faire une répétition de la soirée de lancement qui a eu lieu en Octobre 2022 mais peut-être proposer des tests d'activité, axer dans l'optique d'une fête de rentrée des adhérents.

Possiblement 29 septembre 2023.

**14. Points Divers**

Contentieux aux prudhommes d'une salariée de Léo Lagrange vis-à-vis de Léo Lagrange. Celle-ci ayant refusé son transfert vers la MJC. Son avocat tient la MJC au courant de l'évolution.

Soirée « Causons », le 09 Juin 2023 à la MJC.

**Prochain CA le 03 Juillet à 19h**  
**Prochain Bureau le 22 Juin à 19h**

**Bureau suivant le 13 Septembre 19h**  
**CA suivant le 25 Septembre 19h**

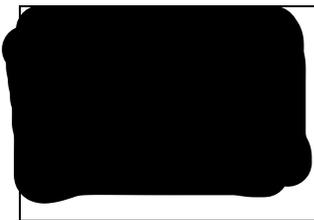
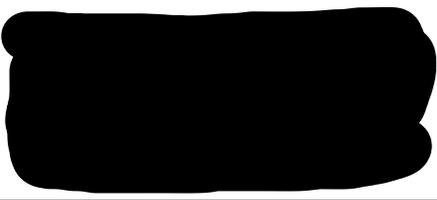
Pas d'autre point abordé.

Fin de séance à 22h41

*Les Co-Présidents :*

**Mme LAMBERT Christine**

**M. MILLAUD Aurélien**

	
---	--

*Le Secrétaire :*

**M. JIMENEZ-MONTES Fabrice**

